

## LA POSITION DU MINISTRE

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, le ministre semble avoir beaucoup plus de talent pour saisir les occasions de se faire photographe ou pour entonner la louange du combat contre les produits toxiques que pour en arriver à ce qu'il appelle un accord dont personne ne sait rien, car il est secret.

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie.

**M. Caccia:** Pourquoi le ministre a-t-il blâmé son collègue ontarien d'avoir adopté comme position, celle qu'il avait lui-même défendue le 24 mars à la Chambre lorsqu'il a dit: «Nous estimons que la seule solution pour les dépotoirs du côté américain de la Niagara est l'excavation et l'incinération»?

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, l'accord que nous avons conclu avec les Américains—et après tout il s'agit d'un projet non pas canadien, mais bien américain, car 90 p. 100 des produits toxiques proviennent de sources américaines—porte précisément là-dessus. Il dit en substance que «l'objectif fondamental est l'extraction et la destruction dans toute la mesure possible, des produits toxiques dans les zones d'enfouissement, compte tenu des moyens techniques, de l'hygiène et de la sécurité publiques». Nous avons précisément fait insérer dans le document le point que le député a soulevé.

**M. Caccia:** Dans ces conditions, pourquoi ne le déposez-vous pas?

## LA NATURE DE L'ASSAINISSEMENT

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Hier, le ministre a convenu avec son homologue américain, M. Lee Thomas, de reporter pour une autre année au moins tout effort d'assainissement d'envergure de la Niagara. Le ministre peut-il préciser à la Chambre de quelle manière on entend réduire d'ici juillet 1987, l'écoulement des produits chimiques en provenance des dépotoirs et des égouts?

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je pense que le député comprend mal la situation. Nous allons entreprendre immédiatement d'éliminer les toxines qui proviennent de l'industrie, des municipalités ou de sites d'enfouissement et qui polluent la Niagara. Nous comptons d'ici 1995 avoir réduit les déchets toxiques de 50 p. 100. Cependant, parce que nous espérons atteindre cet objectif avant 1995 et réduire dans une plus grande proportion les toxines qui infestent la rivière, nous avons décidé de demander aux scientifiques de nous dire si, d'ici juillet 1987, il sera possible de préciser la date. Pour l'instant, 1995 reste un objectif global.

## LES SITES D'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS TOXIQUES AUX ÉTATS-UNIS

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, l'esprit du ministre me fait penser à de la gelée dans une passoire. Est-il

## Questions orales

d'avis—et c'est lui qui l'a dit—que Love Canal, Hyde Park, la zone S, ou le dépotoir de la 102<sup>e</sup> rue, pourront être assainis sans que l'on enlève ou que l'on brûle tous les déchets qu'ils contiennent? Comment entend-il procéder?

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, si le député était vraiment préoccupé par la pollution, il éviterait d'avoir recours à de telles expressions. Quoi qu'il en soit, comme je l'ai déjà dit, l'excavation me paraît le moyen le plus approprié. Ce procédé cause certaines difficultés techniques aux Américains parce que la zone touchée comprend environ 66 décharges, qui mises ensemble, équivalent à la superficie de l'île du Prince-Édouard. Ils ont déjà passablement de difficultés à les localiser ailleurs et qui plus est à trouver rapidement un moyen sûr de les incinérer sans aggraver le problème car l'incinération est déjà source de pollution puisqu'il s'en dégage des toxines. Nous sommes plutôt en faveur de l'excavation c'est-à-dire l'enlèvement des produits chimiques des sites d'enfouissement et leur destruction par divers moyens.

\* \* \*

[Français]

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

## LES IMPORTATIONS DE VÊTEMENTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jean-Guy Guilbault (Drummond):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. La direction de Celanese Canada a réclamé, lors de son assemblée générale annuelle, l'intervention du gouvernement fédéral, savoir, négocier un nouvel accord multifibre et entériner des accords bilatéraux avec d'autres pays.

Le ministre entend-il négocier ces accords en vue de réduire les importations, puisque de janvier à avril 1986, les importations de vêtements ont été de 13 p. 100 supérieures à celles de la même période en 1985?

[Traduction]

**L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, le député et tous ses collègues à la Chambre peuvent être assurés que notre gouvernement se soucie au plus haut point du bien-être non seulement des travailleurs mais aussi des sociétés dans cette industrie. Je lui annonce avec plaisir que ces derniers mois, nous avons conclu des ententes restrictives avec le Bangla Desh, le Brésil, la Bulgarie, la Chine, l'Indonésie, la Malaysia, le Pakistan et la Turquie. Nous sommes en train de renégocier un accord multifibre en vue de réduire les niveaux de croissance, les surplus et les inondations du marché.